

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Travail de bachelor** **2020-2021**

Code S.ER.SO.3682.F.20	Type de formation *			<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master					
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle				
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre				
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres				
<input checked="" type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps				
<input type="checkbox"/> module spécialisé		<input type="checkbox"/> semestre d'automne					
<input type="checkbox"/> Autres							

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
10 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Avoir validé le module travail de bachelor (projet).

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.

Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels.

Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale.

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers.

Gb4 Contribuer à la poursuite de la professionnalisation de l'ergothérapie et s'engager en faveur d'une pratique compétente de l'ergothérapie

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

Les étudiantes apprennent à mener et ajuster un projet tel qu'il a été défini et accepté.

Gérer une collecte des informations selon un protocole construit.

Analyser quantitativement ou qualitativement des informations obtenues à la lumière de la littérature.

Interpréter des résultats de manière à répondre à un but et à des questions de recherche.

Elaborer l'intérêt du travail effectué pour le milieu professionnel.

Développer des capacités à rédiger de manière scientifique et formellement adéquate un travail de recherche ou de projet.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Séminaire analyse de données, 1 ECTS option (M. Bertrand Leiser, N. Kühne)

8 périodes de séminaire optionnel et fabrique de la recherche.

Analyse des données quantitatives et qualitatives. Le séminaire s'adresse aux étudiant·e·s qui ont des données à analyser, peu importe leur volée.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à fréquenter les séminaires de la "fabrique de recherche".

Unité 2. Réalisation du travail de bachelor, 10 ECTS (M. Bertrand Leiser, J. Desrosiers, C. Genet, N. Kühne, I. Margot-Cattin, S. Meyer, M. Monin, D. M.-A. Pellerin, Pouliot Morneau, S. Ray-Kaesler, V. Simonet, V., F. Rebeaud, Stucki, assistant·e·s HES, vacataires)

Travail autonome des étudiant·e·s

Tutorat par groupe d'étudiant·e·s par deux personnes dont l'une au moins est membre du corps enseignant supérieur de l'école.

L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet de Directives d'application de la réalisation des travaux de bachelor accessible sur le site www.hetsl.ch.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier sur la base du travail rédigé et de la prestation des étudiant·e·s à la soutenance la satisfaction des règles minimales de réalisation d'un travail de recherche conformément à la réglementation du travail de bachelor.

Modalités d'évaluation

Soutenance du travail de bachelor devant un jury composé du ou de la référent·e et du ou de la directeur·trice, ou, du ou de la directeur·trice et du ou de la codirecteur·trice. Le travail est noté au ½ point.

Les séances sont organisées par les étudiant·e·s. Le travail est déposé en trois exemplaires, quatre semaines en avance sous réserve de la fermeture de l'école au secrétariat de la filière.

La séance dure environ 1h30. Les étudiant·e·s présentent leur travail lors de la soutenance. Les étudiant·e·s répondent aux questions posées par le jury. Les critères d'évaluation figurent dans les Directives d'application de la réalisation des travaux de bachelor. Le jury délibère à huis-clos. Les conclusions du jury sont protocolées.

Quelle que soit la note obtenue, des corrections mineures peuvent être demandées. Les crédits sont définitivement attribués lorsque les corrections sont effectuées et acceptées par l'école et que le travail est déposé sous forme définitive.

Le délai de la soutenance est la semaine 37 de la troisième année d'études. Passé ce délai un travail non présenté obtient un délai automatique d'une année pour la première session, jusqu'à la semaine 37 de la quatrième année d'études.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
<input type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input checked="" type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

Remédiation dans le délai de la semaine 37 de la quatrième année d'études en cas de note à la soutenance de travail de bachelor égale à 3.5 en première session. Seul un travail déposé en vue de la soutenance dans le délai de la semaine 28 de la quatrième année d'études peut faire l'objet d'une remédiation. Passé ce délai le travail passe en répétition.

Répétition

En cas de note inférieure à 3.5 à la première session ou d'échec après remédiation dans le délai de la semaine 37 de la quatrième année d'études, le travail de bachelor est en répétition jusqu'à la semaine 37 (délai de la soutenance) de la sixième année d'études.

Un travail non soutenu au plus tard la semaine 37 de la quatrième année d'études est en répétition. L'obtention d'une note inférieure à 4 à la répétition entraînent l'échec définitif et l'arrêt de la formation.

Le dépassement du délai de semaine 28 de la sixième année d'études pour le dépôt du travail de bachelor aux membres du jury en vue de la soutenance ne permet pas l'organisation d'un jury avant la semaine 37 et entraîne l'arrêt de la formation.

8 **Remarques**

En première session

Une note de 3.5 à la soutenance entraîne un Fx et une remédiation. Un·e ou des étudiant·e·s qui réussissent une remédiation dans les délais obtiennent la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation

9 **Bibliographie**

Fortin, M-FH Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. (3^e éd.). Chenelière éducation.

Tétreault, S., & Guillez, P. (2014). *Guide pratique de recherche en réadaptation*. De Boeck.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

¹⁰ **Enseignants**

M. Bertrand Leiser
N. Kühne
M. Bertrand Leiser
J. Desrosiers
C. Genet
N. Kühne
I. Margot-Cattin
S. Meyer
M. Monin
M.-A. Pellerin
D. Pouliot Morneau
S. Ray-Kaeser
V. Simonet
F. Rebeaud
V. Stucki
assistant·e·s HES
vacataires

Nom du responsable de module *

Marc-André PELLERIN

Descriptif validé le *

19.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER